



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de NICE

COMMUNE DE CLANS
EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-six et le vingt et un mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur IPPOLITO Philippe, Maire.

Présents : Madame DANIEL Geneviève, Messieurs CIAMPOSSIN Max, BOSCAND Jérôme, adjoint(e)s au Maire ; Mesdames BICINI Céline, DEPREEUW Marie-Josée, DUMEE Marguerite, LEMOINE Patricia, MARIA Carole, ROSSI Patricia ; Messieurs AUVARO Philippe, CATAVITELLO Thierry, CHAUVELOT Olivier, DALEX Nathan, MAROT Alexis Conseiller(e)s.

Absents représentés :

Absents non excusés :

Nb de membres : 15

Présents : 15

Votants : 15

Pour : 15

Contre :

Abstention :

**Délibération n° 2026-11D : Elections des délégués au Conservation
Départemental des Alpes Maritimes**

A l'unanimité des membres présents, le conseil a décidé de ne pas procéder au scrutin secret et de recourir au vote à main levée, par renvoi à l'article L5711-1et du CGCT pour la délégation suivante.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que de nombreux enfants de CLANS fréquentent le Conservation Départemental des Alpes Maritimes.

Puis il demande que soient élus deux représentants de la Commune :

- Sont candidats :

Délégués titulaires :

- BICINI Céline
- LEMOINE Patricia

Délégués suppléants :

- DEPREEUW Marie Josée
- AUVARO Philippe

- Sont élus :

Délégués titulaires :

- BICINI Céline
- LEMOINE Patricia

Délégués suppléants :

- DEPREEUW Marie Josée
- AUVARO Philippe

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en préfecture le

Et publication ou notification du

Le Maire,
Philippe IPPOLITO

